

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 octobre 2024**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise dûment convoqué s'est réuni le jeudi 24 octobre 2024 à 20h00, salle de la Mairie, sous la présidence de Daniel BONNIER, Maire.

Date de convocation : 18 octobre 2024

Présents : Daniel BONNIER, Jean-Louis CASSE, René CROZIER, Jocelyne REDON, Chantal BAILLY, Bernard CARTERON, Philippe JACOUD, Bernard BONNIER, Bernadette CHARRETIER, Monique JACOUD, Georges FAURE

Absente : Séverine DE FONSECA

Absents excusés : Bruno MAILLARD, Nadine PICOT

Secrétaire de séance : René CROZIER

D/2024-10-1

Objet : Location de la salle des sports, révision des tarifs

Monsieur le Maire explique que, chaque année, le Conseil Municipal procède à la révision des tarifs de la location de la salle des sports ainsi que du prix du chauffage au gaz selon le relevé de compteur à chaque location.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

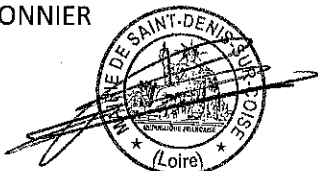
▪ **Décide** des tarifs suivants applicables à partir du 1^{er} janvier 2025 :

- Manifestation autre que bal (Association de St Denis s/Coise) : 260 €
- bal public (Associations de ST DENIS) : 400 €
- Vin d'honneur (habitants de St Denis s/Coise) : 250 €
- Vin d'honneur (personnes extérieures) : 350 €
- Mariage, fête de famille (habitants de St Denis s/Coise) : 500 €
- Mariage, fête de famille (personnes extérieures) : 650 €
- Location entreprise, CE, expositions : 750€
- Hall d'entrée salle des sports : 50 €
- Cuisine salle des sports : 80 €
- Prix du chauffage au gaz à 4.50 € l'unité (m³)

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

Le Maire
Daniel BONNIER



Le secrétaire de séance

Publié le
29 OCT. 2024